

Entraîneur (Contrat d'apprentissage, DEJEPS en alternance)

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2020

Nom de la structure : US Montauban TT

L'US MONTAUBAN TT, club de Tarn et Garonne (82), 160 adhérents (50% de jeunes de moins de 18 ans) et 11 équipes de la PN à la D4 avec objectif Nationale 3 pour l'équipe fanion, des jeunes motivés et une section loisir importante bénéficiant d'une salle spécifique de 14 tables et d'un entraîneur salarié depuis près de 15 ans.

Missions générales

- Recruter et fidéliser les nouveaux publics du club
- Animer et encadrer des séances d'entraînements collectives et individuelles pour tous les publics, conseiller le club pour la stratégie aux compétitions ;
- Assurer le suivi administratif auprès du comité départemental et de la ligue ;
- Conseiller et accompagner les jeunes et les adultes en compétition.
- Participer au projet de développement du club et à sa gestion administrative
- Superviser pour le bureau les relations avec la commune, notamment la gestion des créneaux horaires, le suivi des infrastructures.
- Assurer le suivi du matériel, préparer et conseiller le club pour des achats en renouvellement (tables, balles, tenues...);

Missions générales :

Adapter les entraînements aux différents publics afin d'améliorer leurs performances dans des conditions optimales. Se montrer motivé et donner le meilleur de soi-même pour faire progresser le club et nos adhérents en assurant des séances de qualité, en sachant fédérer autour de soi, encourager les autres dans la performance tout en n'oubliant pas le plaisir de partager et de pratiquer son activité favorite.

Tâches précises à assurer :

- Animation des séances loisirs et compétiteurs
- Suivi des jeunes en compétitions (coaching)
- Animation de séances d'initiation scolaires et autres publics
- Fidélisation des licenciés
- Encadrement de jeunes compétiteurs
- Administratifs (subventions, gestion des équipes, convocations des joueurs, licences etc.)

Lieu de travail

Gymnase Louis Sabatié 22 Avenue Chamier à Montauban (82)

Type de contrat

Contrat d'Apprentissage en CDD, 2 ans en apprentissage en alternance au CREPS de Montpellier, 35 heures par semaine

Rémunération selon la législation du contrat d'apprentissage – Pourcentage du SMIC selon l'âge et l'année de formation

Remarques complémentaires

Après deux ans de formation DEJEPS au CREPS de Montpellier, le CDD en contrat d'apprentissage pourrait aboutir sur un CDI à plein temps

Rattachement hiérarchique

Manager Sportif du club actuel + le Président du club

Profil recherché

Permis B et moyen de transports appréciés (mais pas forcément obligatoires)

Nous ne recherchons pas un joueur de haut-niveau (ou ayant un projet de joueur de haut-niveau) mais quelqu'un ayant un vrai projet d'entraîneur et qui souhaite apprendre et progresser à ce poste.

Contact

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Albaran MOLLINARD : albaranmollinard@aol.com et infos complémentaires sur demande au :

06 23 56 44 66